Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-12-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de MULHOUSE

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
22

Conseillers absents :
11

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

---

Séance ordinaire du 25 mai 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-cinq mai de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (22) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Isabelle TINCHANT-MERLI, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCH, Bérengère MICODI, Sébastien BURGY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (11) :
Mme Barbara HERBAUT
M. Philippe WOLFF (procuration à M. KIMMICH)
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)
M. André GIRONA (procuration à Mme ADAM)
M. Alain DREYFUS
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Miné SEYHAN
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 12 de l'ordre du jour

Chantier de mise aux normes sécurité incendie du Musée du Papier Peint

Lors de sa dernière visite, la commission de sécurité avait émis un avis défavorable à l'exploitation du Musée du Papier Peint, et partant de tout le bâtiment, considéré comme un ERP unique. A la suite, la ville de RIXHEIM avait engagé une première batterie de mesures, notamment pour réduire les stockages inappropriés.

Devant l'importance des non-conformités constatées, le service prévention des Services d'Incendie et de Secours a demandé la présentation d'un projet global de mise en sécurité du site, fondé sur le rapport préalable d'un diagnostic établi par un bureau de contrôle.

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-12-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

Ce rapport a été produit en avril 2022. La ville de RIXHEIM a prévu de présenter d'ici l'été 2023, une autorisation de travaux aux services d'incendie pour valider les aménagements proposés en vue de répondre aux non-conformités relevées.

Si les travaux envisagés concernent tout le bâtiment, les aménagements propres au Musée, où sont situées les principales non-conformités, ont été isolés dans la perspective d'une demande de subvention d'investissement. Ils concernent les postes suivants :

1°) remplacement du SSI vétuste : 50.000 euros pour le Musée (soit 50% du coût total de l'installation estimé à 100.000 euros : système de sécurité incendie + détection +asservissement des portes coupe-feu et désenfumage, le cas échéant)

2°) mise en place de deux espaces d'attente sécurisés pour les personnes à mobilité réduite (un au premier étage du Musée, un au second). Faute de ces équipements, le musée est actuellement interdit au PMR ; coût prévisionnel pour les deux espaces : 30.000 euros

3°) encloisonnement des deux escaliers de secours et de l'escalier central du musée ; escalier central : 30.000 euros, escalier de secours en pierre : 30.000 euros, escalier de secours en bois, commun avec la ville : 50 % du coût soit 15.000 euros ; coût total : 75.000 euros

4°) remplacement des lambris du plafond du RDC du Musée par des éléments résistant au feu et mise aux normes éclairage : 35.000 euros

5°) remplacement des coursives en bois du premier étage du musée, portes coupe-feu, dégagement de fenêtres pour le désenfumage manuel, et mise aux normes des luminaires : 45.000 euros

6°) mise en place de cloisons coupe-feu dans les réserves (renforts) : 20.000 euros

7°) mesures diverses : éclairage de sécurité, rampes pour les escaliers qui en sont démunis, réfection des marches de l'escalier de secours en bois : 10.000 euros

Soit un coût total prévisionnel pour le Musée du papier peint de 265.000 euros HT

Plan de financement HT

Ville de RIXHEIM	53.000 €	20%
M2A	106.000 €	40%
ETAT (DRAC)	106.000 €	40%
Total	265.000 €	

Echéancier de réalisation

Début de l'opération : septembre 2023

Fin de l'opération : septembre 2025

Une phase ultérieure de travaux complémentaires sera conduite à l'occasion des travaux de restauration du bâtiment abritant le musée du papier peint.

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20230530-DCM-12-DE
Date de télétransmission : 31/05/2023
Date de réception préfecture : 31/05/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'approuver le projet de mise aux normes sécurité incendie du Musée du Papier Peint, pour un coût travaux estimé de 265.000 € HT ;
- d'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à l'engagement du projet et à la formalisation des demandes de subventions.

= = = = = = =

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 30 mai 2023

Le Maire,

Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,

Sophie ACKER

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 31 MAI 2023